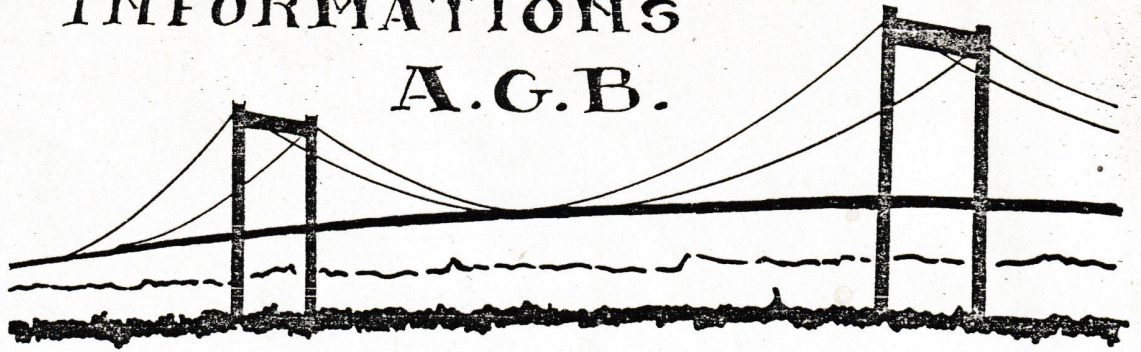


INFORMATIONS A.G.B.



Bulletin des "Amitiés Généalogiques Bordelaises."

Octobre 1984

N° 1

SOMMAIRE

Le mot du Président	p. 1
Le mot du Rédacteur en Chef	p. 2
Activités des A.G.B.	p. 3
Statuts et Bureau	p. 5
Permanence des A.G.B.	p. 8
Aux Archives Départementales	p. 9
Cours de Généalogie et de Paléographie	p. 11
Relations Inter-Départements	p. 12
Compte Rendu des Loisirs 1983-1984	p. 13
Notre Carnet	p. 14
Compte rendu Assemblée Générale du 27 septembre 84	p. 15
Bulletin d'adhésion	p. 16

Le Mot du Président

Notre Bulletin de Liaison sort sous son N° 1, sans faire de bruit, mais avec l'ambition de jouer auprès de chacun de vous le rôle du trait d'union, du lien qui tisse des amitiés et fait que l'on désire davantage connaître les autres.

Trimestriel, il vous apportera des informations sur la vie de votre Association qui ne peut être que ce que vous la ferez.

Des groupes travaillent aux Archives Départementales : Pourquoi? Comment? Vous l'apprendrez, car la rue d'Aviau n'est pas une forteresse.

Des membres de l'A.G.B. se rendent dans les Archives Départementales voisines : Quand? Comment? pourquoi? Peut-on se joindre à eux? Est-ce utile?

Où en sont les groupes départementaux, que peuvent-ils proposer? Ces questions recevront une réponse pour vous. Les dates des réunions paraîtront.

L'enquête TRA avance, et le Sud-Ouest est en flèche dans ce domaine sur le plan national. Mais quelle est cette affaire et quel but poursuit-elle? Les responsables vous en informeront.

Nos loisirs s'organisent : que nous réservent-ils pour les jours à venir? Vous le saurez.

Ainsi, de bulletin en bulletin, vous vivrez votre Association. Je souhaite que l'équipe en place trouve aussi de nouveaux volontaires pour l'aider dans ses tâches et que l'adhésion à l'A. G. B. contribue à regrouper ceux qui auraient peut-être tendance à faire isolément leurs recherches.

N'oublions pas que l'expérience de chacun peut être utile à tous.

Pierre DUPOUY

Le Mot du Rédacteur en chef

Ce premier Bulletin n'a qu'une ambition, c'est de rassembler les bonnes volontés des membres de l'A.G.B. et de consolider une sincère amitié née d'une passion commune : la Généalogie.

Ce numéro comporte un certain nombre de renseignements généraux, mais nous avons été obligés de limiter les rubriques; nous espérons dans les numéros futurs indiquer en particulier :

- la liste des livres et des revues consultables au siège de la rue Paul Bert.
- la liste des membres de l'A.G.B.
- des indications permettant de faciliter vos recherches généalogiques aux Archives et Bibliothèques Départementales.
- des procédés de reproductions photographiques.
- une rubrique : demande et réponse sur un point particulier.

Bien entendu cette liste n'est pas restrictive et nous serions heureux que vous nous fassiez part de vos suggestions, pour que nous puissions en tenir compte et que ce Bulletin soit réellement, ainsi que l'indique notre Président, le trait d'union des "généalogistes" de l'A.G.B.

Maurice ROBERT

ACTIVITES des AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

La Généalogie est la science ayant pour objet la recherche des filiations c'est à dire des liens de parenté, de descendance directe entre ceux qui sont issus les uns des autres.

Une suite d'ancêtres établit une filiation.

La généalogie peut être ascendante, constituée en remontant de l'enfant aux parents, aux grands-parents, etc.. (cette forme de recherche est la plus courante) ou descendante lorsque, partant d'un ancêtre donné, on recherche tous ceux qui, au fil des générations, lui sont rattachés par naissance ou mariage.

Entreprendre de reconstituer sa généalogie, c'est donc vouloir connaître sa famille au sens large du terme, tous ceux avec lesquels nous nous trouvons liés par mariages, filiation ou adoption.

C'est aussi se lancer dans une recherche historique parce qu'il n'est pas possible d'ignorer complètement le contexte social, économique et politique dans lequel vivaient ceux dont nous découvrons l'existence.

Comment aborder sa généalogie?

Partant des livrets de famille des parents et des grands-parents il convient de solliciter des Mairies concernées les extraits d'actes de naissance, de mariage et de décès de ces personnes. Par les actes de naissance et de mariage surtout nous aurons connaissance des arrières grands-parents... et la véritable quête des ancêtres commencera alors, toujours auprès des Mairies, mais aussi des Archives départementales qui conservent les documents anciens d'état-civil, les registres paroissiaux -l'Etat-Civil était tenu par les prêtres avant la Révolution-, les dépôts de Notaires, les archives des Administrations diverses, les archives privées données ou déposées, tous documents dont la consultation est précieuse car c'est une mine inépuisable d'informations.

L'Etat-Civil a été créé en France par l'Edit de VILLERS-COTTERETS en 1539 mais c'est surtout à partir de la Déclaration royale de 1736 qu'il fut régulièrement tenu. Cette base de toute recherche généalogique est grandement aidée depuis l'existence, en 1792, des tables décennales. Mais attention aux pièges multiples, dus notamment à l'orthographe plus que chancelante des patronymes. Heureusement que les sources sont nombreuses : fonds notariaux, fonds de l'enregistrement, fonds des hypothèques, recensements de la population et listes électorales à partir du XIXème siècle, pour ne citer que les importantes.

La généalogie touche aussi à la sigillographie (étude des sceaux), à l'héraldique (étude des blasons de famille, de ville, de corporation) et évidemment à la paléographie (étude des écritures anciennes) car si la lecture d'un document du XIXème siècle ne

présente guère de difficultés, le déchiffrement d'un texte du XVIème siècle est beaucoup plus ardu. Ces diverses disciplines font d'ailleurs l'objet d'exposés tout au long de l'année scolaire, dans le cadre de l'Université Inter-Ages et du Temps Libre - Section Généalogie.

C'est donc un vaste domaine, passionnant pour qui veut lui consacrer le temps et l'attention qu'il mérite.

A BORDEAUX, c'est au sein de l'Université du Temps Libre que fut créée, en 1977, une section de Généalogie. M. Roger BLANC, qui l'avait prise en charge, sut lui donner sa forme actuelle et par une volonté remarquable, en fit un élément très dynamique. Il a su compléter les exposés théoriques par des activités annexes, les recherches aux Archives Départementales notamment, qui ont encore plus motivé ses auditeurs, lesquels trouvaient là des "travaux pratiques" leur permettant d'appliquer ce qu'ils venaient d'apprendre.

C'est aussi à M. BLANC que nous devons la création des Amitiés Généalogiques Bordelaises.

Cette Association, placée sous le régime de la Loi de 1901, fut d'abord destinée à regrouper les auditeurs de la Section de Généalogie. Elle est maintenant ouverte à tous moyennant le versement d'une cotisation annuelle de 80 F. Son siège, 2 rue Paul Bert à BORDEAUX, offre outre une permanence les Lundi, Mercredi et Vendredi de 15 à 18 heures, la possibilité à ces mêmes heures de consulter un certain nombre de Revues de Généalogie ainsi qu'une Bibliothèque axée sur le même thème.

Ses adhérents se regroupent en fonction des départements où ils souhaitent faire des recherches et des sorties sont périodiquement organisées en direction de PERIGUEUX, AGEN, PAU, LA ROCHELLE, MONT-de-MARSAN pour ne parler que des Archives Départementales les plus accessibles.

Un groupe de volontaires procède gratuitement à des recherches aux Archives Départementales de la Gironde pour aider ceux qui, faute de temps ou de possibilité de déplacement, ne peuvent pas se rendre à BORDEAUX. La réciprocité est de règle.

D'autres adhérents aident les Archives Départementales dans l'établissement d'un fichier des Registres Paroissiaux qui constituera un outil de travail très utile pour les chercheurs amateurs.

Un Bulletin périodique est lancé, qui constitue un lien supplémentaire entre les Adhérents.

Enfin, une section de Loisirs permet l'organisation de soirées, de sorties amicales de détente, toutes occasions de mieux se connaître pour s'entraider dans les recherches.

S T A T U T S

Association déclarée N° 13.953

Article 1er : Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

" AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES "

Sa durée est illimitée.

Article 2 : Cette association a pour but de créer un lien d'amitié et de faciliter les rencontres, promouvoir la généalogie et encourager les recherches familiales par : l'entraide.

Entraide entre adhérents pour la pratique des recherches généalogiques et démographiques.

Article 3 : Elle a son siège : 2, rue Paul Bert, 33000 BORDEAUX.
Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 4 : L'association se compose de :

- a) membres actifs payant une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale. Ils sont éligibles au Conseil d'Administration.
- b) membres bienfaiteurs.

Article 5 : La qualité de membre se perd par :

- la démission par écrit au Président, le démissionnaire doit être à jour de ses cotisations passées et de l'année en cours.
- le décès.
- la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de la cotisation ou un motif grave examiné par le Conseil. Les décisions du Conseil peuvent faire l'objet d'un recours.

Article 6 : Les ressources de l'association comprennent :

- le montant des cotisations.
- d'éventuelles subventions privées ou d'organismes publics.
- de dons manuels de personnes ayant reçu une aide ou entraide de l'association ou des équipes bénévoles d'entraide.

Article 7 : Le trésorier tient à jour la comptabilité, recettes et dépenses, et un livre d'inventaire (matériel, ouvrages, etc...).

Les cotisations sont payables en janvier pour l'année calendaire.

Le montant de la cotisation pourra être révisé par l'Assemblée Générale.

Article 8 : L'association est dirigée par le Conseil d'Administration de 12 à 16 membres élus pour trois années par l'Assemblée Générale ordinaire.

Les membres sortants sont rééligibles par tiers tous les ans.

Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un Bureau composé comme suit :

- 1°) un Président
- 2°) un ou deux Vice-Présidents
- 3°) un Secrétaire-Général et un Secrétaire-Adjoint
- 4°) un Trésorier et un Trésorier-Adjoint
- 5°) un ou deux Commissaires aux Fêtes et Loisirs
- 6°) un Commissaire aux comptes.

En cas de vacances dans le Conseil, celui-ci pourvoira provisoirement au remplacement jusqu'à la ratification par la prochaine Assemblée Générale. La durée des nouveaux membres ainsi désignés, est la même que celle de ceux qu'ils remplacent.

Article 9 : Réunion du Conseil d'Administration :

En principe le Conseil se réunit sur convocation du Président, ou à la demande. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. Tout membre du Conseil qui sans motifs valables ou raisons graves n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

Article 10 : L'Assemblée Générale annuelle se tiendra en début d'année. Seuls les membres actifs, à jour de cotisation, ont voix délibérative.

Le président, assisté des membres du Conseil, préside l'Assemblée Générale ordinaire. Il présente ou fait présenter le rapport moral de l'association.

Le Trésorier (qui peut déléguer son pouvoir à son adjoint) rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée. L'Assemblée Générale procède au remplacement des membres du Conseil dont le mandat est venu à expiration. Le vote par mandat seul est admis, à raison de 3 mandats maximum par membre.

Article 11 : Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le Président peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire en dehors des dates prévues pour la tenue de l'Assemblée ordinaire.

Article 12 : Un règlement intérieur, si le besoin s'en fait sentir, pourra à tout moment être établi par le Conseil d'Administration, qui le fera approuver par l'Assemblée Générale qui suivra. Ce règlement fixera les règles non prévues aux statuts, en respectant l'esprit.

Fait à BORDEAUX le,

Le Président :

BUREAU DES " AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES "

Président :	M. Pierre DUPOUY
Vice-Présidents :	M. Georges KRANTZ M. Maurice ROBERT
Trésorier :	M. Jean DESRENTES
Adjoint :	M. Georges MALEYRE
Secrétaire :	Mme Maryse BOUR
Adjointe :	Mme Nelly AUVARD
Archiviste :	Mme Monique BAFFAUD
Bibliothécaire :	M. Jean BAFFAUD
Commissaires aux Comptes :	Mme Simone HOURDEQUIN Mme Jacqueline PLAT
Déléguée aux Loisirs :	Mme Nelly AUVARD
Adjoint :	M. Pierre LABARRE
Culture/recherches :	Mme Marcelle CABANE Mme Michèle DEGUILHEM
Relations Inter-Départements :	Mme Raymonde BOUCHARD Mme Michèle DEGUILHEM Mme Jacqueline PLAT
Relations Publiques :	Mme Josette LAVOREL

PERMANENCE

Une permanence des membres des "Amitiés Généalogiques Bordelaises" est assurée

2, rue Paul Bert - BORDEAUX
(2ème étage)

les : LUNDI
 MERCREDI
 VENDREDI de 15 h à 18 h

Dans un prochain numéro du Bulletin nous donnerons la liste des livres et des revues généalogiques disponibles à la permanence. Ces documents ne font pas l'objet d'un prêt, mais peuvent être consultés sur place.

AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Trois groupes de bénévoles, anciens élèves de l'Université Inter-Ages et du Temps Libre d'Aquitaine (Section Généalogie) - présentement membres de notre Association - travaillent en permanence aux Archives Départementales de la Gironde, grâce à la bienveillante sollicitude de son directeur, M. VALETTE et le concours de ses services.

Le Groupe I (Responsable Mme Monique BAFFAUD) assure la rédaction et le classement de fiches d'Etat-Civil destinées à éviter, à l'avenir, la manipulation constante de registres guettés par la dégradation. Ces fiches faciliteront les recherches qui gagneront en rapidité et en efficacité. Elles concernent, à ce jour, des communes de la proche banlieue bordelaise : Le Bouscat, Pessac, Blanquefort, Bruges, Eysines, Bègles, Gradignan et seront mises sous peu à la disposition du public, rue d'Aviau.

L'activité de ce groupe s'exerce donc à l'intention des généalogistes, dans l'intérêt des Archives Départementales.

Groupe II (Responsable M. Jean DESRENTES). Il s'agit cette fois de la participation des généalogistes sur la mobilité sociale en France aux XIXe et XXe siècles, dite "Enquête sur les trois mille Familles", se déroulant en liaison avec le Laboratoire de Démographie Historique du C.N.R.S., sous la direction de M. Jacques DUPAQUIER, directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales.

Cette équipe, après avoir assuré en Gironde le dépouillement des actes concernant les porteurs de patronymes commençant par la syllabe "Tra", a été conduite à réaliser le même travail dans d'autres départements : Landes, Gers, Charente-Maritime, Pyrénées-Atlantiques, dont les Archives rencontraient des difficultés d'ordres divers.

Simultanément, M. DESRENTES tente d'implanter dans ces départements un service de recherches et d'entraide, semblable à celui qui fonctionne à Bordeaux, animé par Mme CABANE.

Groupe III (Service de recherches et d'entraide). Les bénévoles se consacrent à la recherche généalogique à l'intention de correspondants éloignés, ayant leurs racines en Gironde : Chercheurs isolés, membres de Cercles ou d'Associations.

L'essentiel est que le principe d'échange soit respecté dans tous les cas; les bénéficiaires potentiels acceptant d'assurer la réciprocité dès le dépôt de la demande, ce qu'ils font aisément. Les quelques difficultés rencontrées au niveau de l'échange tiennent beaucoup plus à l'inexpérience du correspondant qu'à sa mauvaise volonté.

Les bénévoles ont bénéficié d'une formation théorique et pratique que ne connaissent pas tous les chercheurs.

A l'animateur de tenter de découvrir les possibilités de chacun!

C'est l'une de ses raisons d'être.

Au sein de ces groupes, le bénévolat, de formule très souple, se trouve pour cette raison même assez fluctuant. Il réclame sans cesse de nouveaux apports.

Volontaires, à vos marques !

Et merci ... généalogiquement.

Marcelle CABANE

COURS de GENEALOGIE et de PALEOGRAPHIE

L'Université Régionale Inter-Ages du Temps Libre d'Aquitaine permet de suivre des cours (adhérents de l'OAREIL).

1°) Recherches de généalogie familiale

Mercredi (Amphithéâtre BROCA II, 24 rue Paul Broca, Bordeaux)

de 14 h 45 à 16 h 45

Responsables

-1er groupe : 3 et 17 octobre
7 et 21 novembre
5 et 19 décembre

M. Louis A. TOUSSAINT

-2ème groupe : 10 octobre
24 octobre
14 et 28 novembre
12 décembre

M. Pierre DUPOUY

M. Georges DUPUY

2°) Etude des anciennes écritures (Paléographie)

Mardi (Salle DENUCE - Entrée Place de la Victoire, Bordeaux
Ancienne Faculté de Médecine)

de 14 h 45 à 16 h 45

13 et 27 novembre
11 décembre

Responsable : M. Jean VALETTE

RELATIONS INTER-DEPARTEMENTS

Afin de permettre une entraide à tous les niveaux, nous avons formé des groupes de recherches par département. A la tête de chacun de ces groupes, des responsables guident ceux qui débutent ou qui rencontrent des difficultés, car il est bien entendu que nous ne faisons pas la généalogie pour les autres, mais que nous les aidons au maximum dans leurs recherches.

Nous demandons à chacun de donner les renseignements connus sur le ou les ancêtres qu'il recherche et, en mettant ces documents en commun nous trouvons souvent les mêmes patronymes, ce qui permet d'établir des relations privilégiées entre ces "chercheurs". Ainsi plusieurs d'entre nous se sont trouvés "cousins" à la 5ème ou 6ème génération. Certes, c'est un peu lointain mais cela procure un réel plaisir et renforce l'amitié qui est déjà l'apanage de notre A.G.B.

Au cours de l'année 83-84 plusieurs déplacements ont été effectués : Tulle, Périgueux, Agen, Pau, Cahors, Mont-de-Marsan, sans oublier la Bretagne. Ces voyages à 4 ou 5 sont toujours très productifs et très sympathiques. Nous profitons de ces sorties pour visiter les sites particulièrement intéressants dans ces régions. A chacun de ces déplacements nous emmenons un "nouveau" afin de lui permettre de se familiariser plus vite avec les procédures souvent différentes suivant le lieu et les Archives Départementales.

Nous envisageons d'étendre nos voyages, afin d'être encore plus efficaces pour ceux qui ont besoin d'aide et qui n'ont pu encore participer à ces sorties.

Raymonde BOUCHARD

aidée par Simone HOURDEQUIN et M. ATTANE

Nous demandons à tous nos adhérents qui sont intéressés par des recherches dans les départements de la région d'écrire à
Mme BOUCHARD, A.G.B., 2 rue Paul Bert, 33000 BORDEAUX
afin d'organiser des groupes départementaux.

COMPTE RENDU des LOISIRS 1983-1984

10 décembre 1983 - Cocktail au Frantel. Inauguration de notre Association : "Amitiés Généalogiques Bordelaises".

26 janvier 1984 - Déjeuner au Frantel. Tirage des Rois. Projection d'un film sur l'Indonésie par notre ami M. CROZILLAC.

8 mars 1984 - Déjeuner au Restaurant "Les Provinces". Vernissage des peintures sur soie de notre amie Maryse BOUR et des peintures ésotériques d'un jeune peintre Dominique DAGES.

25 mai 1984 - Nuit de Mai aux "Provinces". Soirée musicale et dansante. Joyeuse ambiance, grâce à une bonne animation de l'orchestre. Tombola avec nombreux lots. Participation de tout le monde dans la joie, sans oublier nos amis Alsaciens, Lorrains et Basques. Regrets de se séparer à 1 h 30 du matin.

Nous recommencerons le 30 novembre.

25 juin 1984 - Promenade en car, avec visites et commentaires de M. VALETTE, Directeur des Archives Départementales. Blasimon, Sauveterre de Guyenne : réception et apéritif à l'Hôtel de Ville. Puis repas dans l'Abbaye de Saint-Ferme. Ensuite Castelmoron d'Albret, Verdélais et retour à Bordeaux. Le trajet fut très joyeux. Le prochain sera encore mieux, nous l'espérons.

22 septembre 1984 - Rallye : Malgré la pluie et le vent, en passant par le Grand Puch, Guillac, Gornac, près des églises, fontaine et moulin à vent, nos rallyemen ont effectué leur circuit dans la bonne humeur, prêts à recommencer l'année prochaine.

Le Comité des Loisirs, ayant pris beaucoup de plaisir à la réalisation de ce Rallye, remercie chaleureusement tous les participants pour leur enthousiasme.

Nelly AUVARD

NOTRE CARNET

Le 19 mai 1984, ont été célébrées les noces d'or de M. et Mme Roger BLANC. Une messe a été dite par le Père D. COLSON, Directeur de l'UTATLA, en présence de tous les amis de notre ancien professeur, fondateur des "Amitiés Généalogiques Bordelaises".

Le 12 septembre 1984, M. Georges DUPUY a obtenu, avec la mention Très Bien, le Diplôme Universitaire d'Initiation à la Recherche, au titre de l'Université de Bordeaux III.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 SEPTEMBRE 1984

COMPTE-RENDU

Le Président M. DUPOUY a ouvert la séance par une mise au point des activités de l'Amicale, activités passées et à venir. Une modification des statuts, articles 7 et 10, a été votée à mains levées.

Le relèvement de la cotisation qui passe à 80 F a été acceptée à l'unanimité.

M. DUPOUY a ensuite parlé des bonnes relations existant entre les A.G.B. et certaines autres associations, puis des cours de généalogie de l'Université Inter-Ages, cours qui seront assurés par MM. TOUSSAINT, DUPUY, ROBERT, DESRENTES. M. VALETTE assurera le mardi les cours de paléographie.

Mme BOUCHARD a parlé quant à elle des groupes départementaux dont elle a la charge. Ce qui a déjà été fait au sein de ces groupes, mais également ce qui reste encore à faire : fiches par départements et noms patronymiques. Une demande de volontaires pour la responsabilité de chaque département a été faite. Il faut souhaiter qu'elle soit entendue.

Mme CABANE nous a parlé de son service de recherches aux Archives Départementales de la Gironde. Demandes très nombreuses de personnes ne pouvant se déplacer et habitant hors de la Gironde : recherches, échanges, réciprocité, etc...

Mme BAFFAUD, qui s'occupe avec l'équipe de M. DESRENTES des TRA, demande elle aussi des bénévoles pour des recherches dans les registres paroissiaux. Bref résumé des revues et livres mis à la disposition des adhérents au local, rue Paul Bert.

M. ROBERT, rédacteur en chef du futur Bulletin de l'Amicale, nous a promis celui-ci pour le 15 octobre.

M. KRANTZ, avec l'aide de Mme AUVARD et de M. LABARRE délégués aux Loisirs, nous promet une soirée pleine de surprises pour le 30 novembre. Nous espérons qu'elle sera aussi réussie que celle de mai, la sortie de St-Ferme ou le rallye de septembre. Bravo à notre dynamique trio!

Diverses questions concernant les recherches ont été posées. Le Bureau s'est efforcé d'y répondre le plus clairement possible. La séance a été levée à 17 h. 62 personnes étaient présentes.

BULLETIN d'ADHESION

AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES

Siège social : 2, rue Paul Bert - 33000 BORDEAUX

DEMANDE d'ADHESION

N°

Je soussigné (ée) Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

adhère à l'amicale " A.G.B. " comme membre actif.

Cotisation annuelle, du 1er janvier au 31 décembre : 80 F.

payable par chèque bancaire, C.C.P., sauf espèces, au nom de l'amicale.

Prière de fournir une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la carte.